

AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ, CRÉATION D'EMPLOIS « PRÉSENCE PROPRETÉ »

LES BAILLEURS sociaux sont aujourd'hui confrontés à des difficultés croissantes sur certains quartiers difficiles. Malgré les efforts importants développés depuis une dizaine d'années par l'ensemble des partenaires, la vacance s'accroît. Pour y remédier, il faut non seulement attirer une nouvelle population, mais aussi faire en sorte que les locataires actuels ne partent pas. Toutes les enquêtes de satisfaction effectuées montrent que les locataires souhaitent plus de sécurité, un environnement plus agréable et pour nombre d'entre eux trouver un emploi. C'est l'objectif du dispositif « Présence propreté » opérationnel depuis avril 1997 dans l'agglomération lyonnaise.

UN NOUVEAU SERVICE LE WEEK-END ET LE RENFORCEMENT DE LA GESTION DE PROXIMITÉ

« Présence propreté » (Présence, environnement, sécurité et création d'emplois) se propose de créer des emplois de proximité liés à l'amélioration de l'environnement (nettoyage des parties communes et des espaces extérieurs) et au renforcement de la présence des personnels de terrain en soirée et le week-end.

Pour chaque site de 1000 à 1500 logements, les principes de mise en œuvre sont les mêmes.

- Le nouveau service de fin de semaine se déroule les samedis de 14 heures à 19 ou 20 heures, les dimanches de 7 heures à 12 heures. Les tâches effectuées portent sur l'entretien des halls, cabines d'ascenseur, première volée d'escaliers.
- En semaine, deux types d'activité sont réalisés par les équipes selon le choix des organismes : le remplacement des surveillants absents, la remise en état de propreté des parties communes des résidences.
- Chaque équipe est composée de cinq personnes salariées de l'ARRADEP¹ : un adulte faisant office de chef d'équipe en contrat initiatif ; quatre équipiers : un autre adulte inscrit à une formation préparatoire à la qualification professionnelle de surveillant d'immeubles et trois jeunes, en contrat emploi ville à temps partiel (30 heures par semaine).

Le suivi des équipes est assuré par deux contremaîtres et un cadre qui supervise l'ensemble du dispositif et assure la mise en place et le développement de l'organisation. L'ARRADEP porte le dispositif et gère les contrats de travail, mais également l'organisation du travail, la définition des tâches.

UN DISPOSITIF COPRODUIT ET COFINANCÉ PAR LES PARTENAIRES

« Présence propreté » est né d'une réflexion entre les organismes HLM de Rhône-Alpes, l'ARRADEP et les différents partenaires : Grand Lyon, État, Région. Le dispositif a débuté sur cinq sites du département du Rhône en avril 1997 - à Bron (Parilly centre et Parilly Sud), Saint-Fons (l'Arsenal), Villefranche (Belleroche), Givors (les Vernes) ; l'ouverture de cinq autres sites est prévue à l'automne 1997 : Lyon (La Duchère et Mermoz), Rillieux (La Velette), Vénissieux (Darnaise) et Vaulx-en-Velin (Écoin Thibaude).

L'intérêt de cette action est qu'elle contribue à l'amélioration de la gestion territorialisée tout en agissant sur la création d'emplois et l'insertion. Elle a généré pour l'instant une cinquantaine d'emplois, avec la perspective de cent postes de travail pour le début 1998, et favorise la concertation entre les différents organismes : sur certains sites jusqu'à cinq bailleurs différents sont associés à la démarche.

Le portage du dispositif par l'ARRADEP facilite l'expérimentation : la plupart des organismes HLM ne sont pas en mesure d'internaliser ces nouveaux postes dans l'immédiat. L'ARRADEP propose une formation qui débouche sur la qualification professionnelle de surveillant d'immeuble ; ce qui devrait faciliter l'embauche par les organismes HLM de personnes bénéficiant d'une expérience technique solide et capables de faire de la médiation en pieds d'immeubles.

Si la pertinence de ce dispositif s'impose, sa mise en œuvre est cependant complexe. Comme souvent en matière d'expérimentation, on se heurte au cadre réglementaire en vigueur (ici à propos de la dérogation au repos dominical). C'est bien là une des tensions de la politique de la ville entre nécessaire respect du droit - « commun » - et capacités d'innovations qui souvent préfigurent les évolutions à venir. ■

Françoise MALBOSC,
CR • DSU

1 • ARRADEP : association créée en 1994 par les organismes HLM de Rhône-Alpes qui ont souhaité se doter d'un outil professionnel pour assurer l'insertion et la qualification des personnes en difficulté. Outre la filière « Présence », l'ARRADEP a développé une filière d'insertion et de formation aux métiers de proximité HLM, et une filière liée à la remise en état des logements. L'ARRADEP gère actuellement 250 contrats de travail.

MONTAGE FINANCIER

En 1997, le dispositif aura fonctionné sur 5 sites pendant 9 mois et 5 autres sites pendant 3 mois. Le coût total est établi sur cette base (qui peut être ramenée à 5 sites pendant 12 mois). Pour une année pleine chaque site revient en moyenne à 856 623 F dont 350 000 F à la charge des organismes HLM.

■ COÛT TOTAL : 4 283 119 F

- Organismes HLM : 1 638 321 F
- État : 1, 227 055 F au titre des contrats aidés, CIE et emplois ville
- Région : 547 490 F au titre de la participation à la rémunération des emplois ville, de la formation et de l'encadrement
- Fonds social européen : 770 253 F
- Communauté urbaine de Lyon : 100 000 F

Source : ARRADEP

